

	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	<i>Délibération</i>
	Séance publique du 9 novembre 2018	N° 2018-653

Convocation du 19 octobre 2018

Aujourd'hui vendredi 9 novembre 2018 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Alain JUPPE, M. Alain ANZIANI, Mme Dominique IRIART, M. Christophe DUPRAT, Mme Virginie CALMELS, Mme Christine BOST, M. Michel LABARDIN, M. Franck RAYNAL, M. Jacques MANGON, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Patrick PUJOL, Mme Claude MELLIER, Mme Agnès VERSEPUY, M. Michel DUCHENE, Mme Brigitte TERRAZA, M. Jean TOUZEAU, Mme Anne WALRYCK, M. Max COLES, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Andréa KISS, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, M. Kevin SUBRENAT, M. Alain TURBY, M. Jean-Pierre TURON, M. Michel VERNEJOUL, Mme Josiane ZAMBON, Mme Emmanuelle AJON, M. Erick AOUIZERATE, Mme Cécile BARRIERE, Mme Léna BEAULIEU, Mme Maribel BERNARD, Mme Odile BLEIN, M. Jean-Jacques BONNIN, M. Jacques BOUTEYRE, Mme Marie-Christine BOUTHEAU, Mme Anne BREZILLON, M. Nicolas BRUGERE, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, M. Didier CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Mme Chantal CHABBAT, M. Gérard CHAUSSET, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Louis DAVID, M. Yohan DAVID, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Michèle DELAUNAY, M. Arnaud DELLU, Mme Michèle FAORO, M. Vincent FELTESSE, M. Marik FETOUH, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, Mme Florence FORZY-RAFFARD, M. Philippe FRAILE MARTIN, Mme Magali FRONZES, M. Guillaume GARRIGUES, M. Max GUICHARD, M. Jacques GUICHOUX, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, M. Pierre HURMIC, Mme Martine JARDINE, M. François JAY, M. Franck JOANDET, M. Bernard JUNCA, M. Bernard LE ROUX, Mme Anne-Marie LEMAIRE, Mme Zeineb LOUNICI, Mme Emilie MACERON-CAZENAVE, M. Eric MARTIN, M. Thierry MILLET, M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, M. Jacques PADIE, Mme Christine PEYRE, Mme Arielle PIAZZA, M. Michel POIGNONEC, Mme Dominique POUSTYNNIKOFF, M. Benoît RAUTUREAU, Mme Marie RECALDE, M. Fabien ROBERT, Mme Karine ROUX-LABAT, Mme Gladys THIEBAULT, Mme Anne-Marie TOURNEPICHE, M. Serge TOURNERIE, Mme Elisabeth TOUTON, M. Thierry TRIJOLET, Mme Marie-Hélène VILLANOVE.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:

M. Patrick BOBET à M. Christophe DUPRAT
M. Jean-François EGRON à M. Jean TOUZEAU
Mme Anne-Lise JACQUET à M. Max COLES
M. Dominique ALCALA à M. Michel DUCHENE
Mme Véronique FERREIRA à Mme Andréa KISS
M. Michel HERITIE à M. Jean-Pierre TURON
Mme Isabelle BOUDINEAU à Mme Michèle FAORO
M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE à Mme Brigitte TERRAZA
Mme Solène CHAZAL-COUCAUD à Mme Elisabeth TOUTON
Mme Brigitte COLLET à Mme Emmanuelle CUNY
M. Stéphan DELAUX à Mme Anne BREZILLON
Mme Laurence DESSERTINE à Mme Magali FRONZES
M. Gérard DUBOS à Mme Anne-Marie TOURNEPICHE
M. Daniel HICKEL à Mme Chantal CHABBAT
Mme Conchita LACUEY à M. Jean-Jacques PUYOBRAU
M. Pierre LOTHAIRE à M. Jean-Jacques BONNIN
M. Alain SILVESTRE à Mme Karine ROUX-LABAT

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Jean-Louis DAVID à Mme Marie-Hélène VILLANOVE à partir de 11h00
M. Yohan DAVID à Mme Cécile BARRIERE à partir de 11h15
Mme Virginie CALMELS à M. Nicolas FLORIAN à partir de 11h15
M. Didier CAZABONNE à Mme Arielle PIAZZA à partir de 11h45
M. Vincent FELTESSE à Mme Michèle DELAUNAY à partir de 11h15
M. Marik FETOUH à M. Guillaume GARRIGUES à partir de 11h15
M. Franck JOANDET à M. Clément ROSSIGNOL PUECH jusqu'à 10h45
M. Bernard JUNCA à M. Eric MARTIN à partir de 11h45
Mme Anne-Marie LEMAIRE à M. Jacques BOUTEYRE à partir de 11h45
M. Thierry MILLET à Mme Christine PEYRE à partir de 11h45
M. Michel POIGNONEC à M. Pierre de Gaétan NJIKAM MOULIOM à partir de 11h45
M. Alain TURBY à M. Kevin SUBRENAT à partir de 11h30
Mme Anne WALRYCK à Mme Maribel BERNARD jusqu'à 10h30

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

LA SEANCE EST OUVERTE

	Conseil du 9 novembre 2018	<i>Délibération</i>
	Direction générale des Territoires Direction du développement et de l'aménagement - Pôle ter Bordeaux	N° 2018-653

Bordeaux - Cité Claveau - Rénovation générale - Confirmation de décision de faire - Autorisation

Monsieur Jean TOUZEAU présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Par délibération n°2018-247 du Conseil de Bordeaux Métropole, les élus ont autorisé la signature des contrats de codéveloppement 2018-2020.

Depuis, l'avancement du projet permet de proposer la validation du jalon, confirmation de décision de faire concernant le projet suivant :

PROJET	JALON	ESTIMATION	IMPUTATION BUDGETAIRE	N° FICHE ACTION
Bordeaux Cité Claveau Aménagement des rues Etienne Dupérat et Louis David Allègre	Confirmation de décision de faire	807 000 €	Budget principal Chapitre 23 Fonction 8220 2315	C040630359

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.5217-2,

VU les états et la fiche projet mis à la disposition des élus métropolitains,

VU la délibération n° 2018-247 du 27 avril 2018 relative aux contrats de co-développement 2018-2020,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE ce projet fait l'objet d'avancement programmé des études,

DECIDE

Article unique : d'approuver l'ajustement de ce projet avec la planification financière.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 9 novembre 2018

<p>REÇU EN PRÉFECTURE LE : 13 NOVEMBRE 2018</p> <p>PUBLIÉ LE : 13 NOVEMBRE 2018</p>	<p>Pour expédition conforme, le Vice-président,</p> <p>Monsieur Jean TOUZEAU</p>
---	--



COMMUNE DE BORDEAUX

Fiche Action CO DEV : CO40630359

Rues Etienne Dupérat et Louis David Allègre – Cité Claveau Rénovation générale

Confirmation de décision de faire

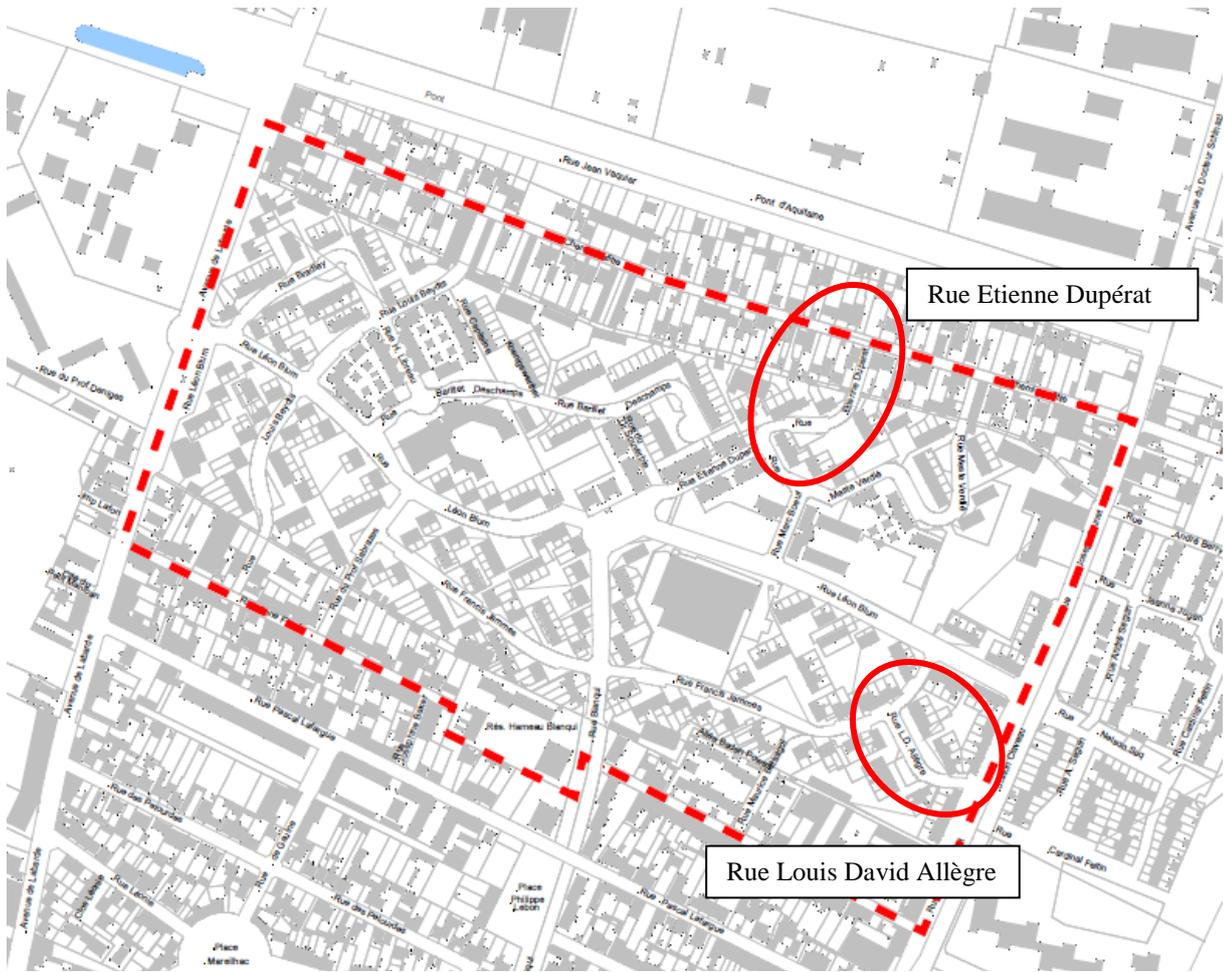
LOCALISATION DU PROJET :

Située dans le quartier de Bacalan sous le pont d'Aquitaine, la cité est construite sur le modèle de « cité jardin » dans les années 50 en lieu et place de l'ancienne base militaire allemande.

Propriété de la ville de Bordeaux jusqu'en 2006-2007, l'ensemble de la cité est ensuite vendu aux propriétaires privés (regroupés en Association Syndicales Libres ASL) et à Aquitanis.

Aujourd'hui la cité Claveau fait l'objet d'un projet de renouvellement urbain qui est encadré par une convention tripartite signée entre Bordeaux Métropole, la ville de Bordeaux et Aquitanis, en 2015.

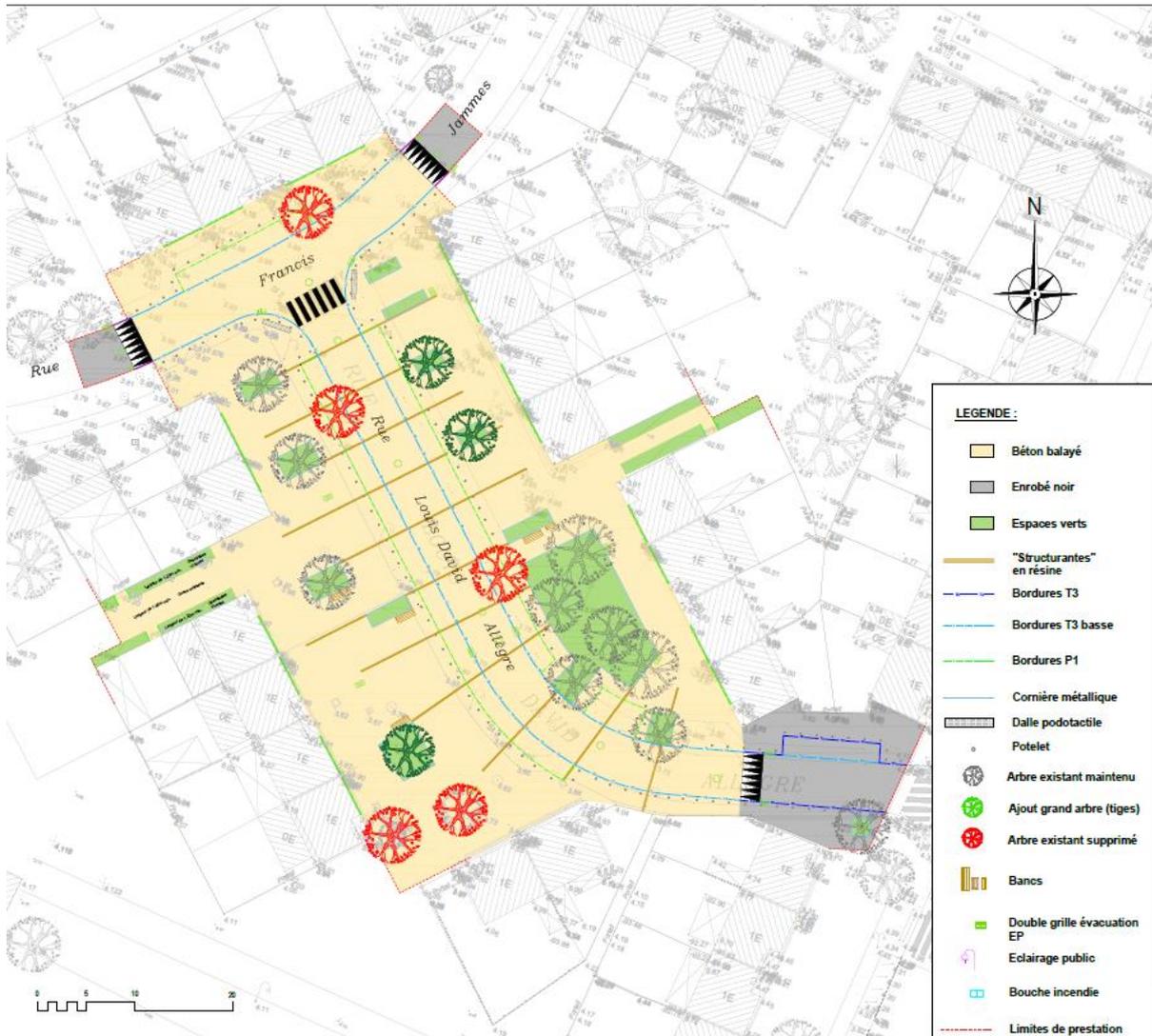
Plusieurs espaces publics ont été identifiés dans cette convention pour une rénovation générale, notamment la rue Etienne Dupérat Nord (section comprise entre la rue Meste Verdié et Chemin Laffitte) et la rue Louis David Allègre, en entrée de la cité Claveau, à proximité de la station de tramway.



ELEMENTS DE PROJET :

Plan d'aménagement de la rue Etienne Dupérat





Projet de la future place Louis David Allègre

Après plusieurs réunions de concertations avec les riverains, les projets de requalification des rues Etienne Dupérat et d'aménagement d'une place publique au droit de la rue Louis David Allègre ont abouti, conformément aux engagements de la convention sur le renouveau de la cité Claveau.

Les aménagements projetés ont pour objectif de renforcer l'identité de cité jardin de Claveau, en mettant en valeur et en renforçant la place du végétal. Les espaces publics seront confortables, sécurisés et éclairés. L'ensemble des réseaux sont également réhabilités en préalable aux travaux de voirie. Sur la rue Dupérat, après des travaux sur les réseaux d'eaux pluviales et d'assainissement, les travaux pour les réseaux secs (éclairage public, télécommunication et électricité) ont débuté au mois de juin.

Sur la future place Allègre, les branchements d'eau potable ont été rénovés au mois de mai 2018, suivront en septembre les réseaux d'assainissement, puis les branchements pour le gaz et enfin l'ensemble des réseaux secs. Les réseaux télécoms aériens sont enfouis à l'occasion de ces travaux préalables.

Quelques arbres seront abattus, en raison soit de leur état phytosanitaire inquiétant, soit de leur trop grande proximité des habitations et des désordres qu'ils sont susceptibles d'engendrer.

Le stationnement sera aménagé en longitudinal sur chaussée et les espaces publics sur trottoirs seront protégés par du mobilier anti stationnement.

Le foncier, de façade à façade, actuellement privé (propriétés Aquitanis) sera rétrocédé à titre gratuit, conformément à la convention, et intégré au domaine public routier.

Le chantier est prévu pour 10 mois entre le mois d'octobre 2018 et août 2019.

Le financement est assuré sur les crédits Politique de la Ville à 80% et FIC à 20%.

Montant du projet (part métropole)	807 000 € TTC
Chef de projets	Justine MOREL
Chargé de projets	Daniel CASTANET

IMPUTATION BUDGETAIRE :

80 % crédits Direction de l'Habitat (Codev) soit 645 000 € TTC
et 20% FIC soit 161 400 € TTC